

**COMMUNE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	27
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	25
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	27
NOMBRE DE PROCURATIONS	2

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril à dix-neuf heures et trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Patrick GERVAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 24 avril 2026

PRESENTS : Messieurs GERVAIS, PONSY, OLIVE, CORPELET, DI VALENTIN, HAMARD, LOOTEN, PLUMEAU, DAUPHIN, ETIENNE, COMTAT et PASCAL Mesdames PASCAL, BOISSET, BONAMI, SUTRA, BEMBA, BOUCHET, CIANELLI, KRAWCZYK, LE BORGNE, GAUER, CAUVIGNY, DURIS et ARRIGONI.

ABSENTS : Mesdames DE MEULEMEESTER et CHARRIERE

PROCURATIONS : de Madame DE MEULEMEESTER à Monsieur GERVAIS ; de Madame CHARRIERE à Madame BONAMI

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame KRAWCZYK

Délibération n° 23-03-2026 : Modification des commissions et désignation des membres

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

Vu l'article L 2121-22 du CGCT,

Vu la jurisprudence de la CAA de Versailles, 23 juin 2005, commune de Rambouillet, n° 03VE02988,

Considérant qu'en cas de démission d'un élu, dans une commune de plus de 1000 habitants, le remplaçant du conseiller démissionnaire ne prend pas automatiquement sa place au sein des commissions communales ; qu'il faut procéder à un nouveau vote, en respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant la démission reçue en mairie le 24.04.2026 de Mr Michel Raithouze, conseiller municipal d'opposition,

Considérant qu'après démission de deux autres membres de la liste non majoritaire, est nommée conseillère municipale d'opposition Mme Dominique Arrigoni ;

Considérant que Mr Raithouze était membre des commissions suivantes :

- Commission Administration Générale – Finances – Economie – Personnel – Communication
- Commission Affaires Sociales - Personnes âgées

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Considérant dès lors qu'il convient de procéder à un nouveau vote pour procéder au remplacement du conseiller municipal démissionnaire,

Considérant que par exception, par un vote à l'unanimité des membres du conseil municipal il pourra être décidé de ne pas procéder aux désignations ou nominations par le biais d'un scrutin secret, en l'absence de disposition législative ou réglementaire contraire,

Le conseil ayant voté à l'unanimité, il est dès lors procédé à l'élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, **à main levée.**

Monsieur le Maire demande aux élus non majoritaires de désigner un candidat pour chaque commission concernée. Sont désignés :

- Commission Administration Générale – Finances – Economie – Personnel – Communication : Dominique Arrigoni
- Commission Affaires Sociales - Personnes âgées : Dominique Arrigoni

Monsieur le Maire désigne pour les élus majoritaires les candidats suivants :

- Commission Administration Générale – Finances – Economie – Personnel – Communication : Audrey Pascal, Luc Ponsy, Éric Looten, Frédéric Plumeau, Jean-Sébastien Dauphin, Faustine Bemba et Alexandre Pascal
- Commission Affaires Sociales - Personnes âgées : Séverine Boisset, Frédérique Cianelli, Viviane Bonami, Delphine De Meulemeester, Josiane Le Borgne, Maria Bouchet et Elisabeth Charrière
-

Monsieur le Maire soumet au vote les listes par commission.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- Article 1 : D'adopter la modification des listes des commissions municipales suivantes :
 - Commission Administration Générale – Finances – Economie – Personnel – Communication
 - Commission Affaires Sociales - Personnes âgées

- Article 2 : De désigner les membres de ces commissions comme suit :

COMMISSIONS	NOMS DE MEMBRES
Commission Administration Générale – Finances – Economie – Personnel – Communication	Audrey Pascal, Luc Ponsy, Éric Looten, Frédéric Plumeau, Jean-Sébastien Dauphin, Faustine Bemba, Alexandre Pascal et Dominique Arrigoni
Commission Affaires Sociales - Personnes âgées	Séverine Boisset, Frédérique Cianelli, Viviane Bonami, Delphine De Meulemeester, Josiane Le Borgne, Maria Bouchet, Elisabeth Charrière et Dominique Arrigoni

Fait à CLARENSAC, le 27 avril 2026

Le Maire
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance
Rose-Marie KRAWCZYK



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le